

COMMENTAIRES ADDITIONNELS SUR LES COMPTES 2022, L'EXERCICE 2023 EN COURS ET LE BUDGET TRIENNAL 2024-2026

A/ COMPTES 2022

- Les comptes annuels 2022 qui vous sont soumis pour approbation ont été présentés au Conseil d'Administration le 6 mars 2023
- L'exercice 2022 s'est terminé avec un excédent de 146,128€ contre un déficit de 28,398€ en 2021.
- Après deux années impactées par la pandémie, qui avait entraîné un ralentissement général des activités, 2022 a été une année de reprise avec une croissance parallèle des recettes et des dépenses.
- Elle a permis notamment de clôturer un certain nombre de projets internationaux (dernière phase de Connecting Practice, réunion internationale coparrainée ICOMOS-UNESCO-GIEC ...). C'est la clôture de ces projets qui explique une grande partie de l'excédent enregistré l'an passé car, par mesure de prudence, les revenus que nous tirons de ces activités ne sont comptabilisés qu'une fois les projets clôturés.
- En ce qui concerne les cotisations des membres, elles sont restées stables autour de 452,000€. Les cotisations représentent plus de 40% de nos ressources non affectées et sont donc essentielles tant à la pérennité qu'à l'indépendance de notre organisation.
- Le jugement en appel attendu dans le cadre d'une action judiciaire d'une salariée licenciée en 2018 a enfin été rendu. Le montant à verser étant inférieur à la provision constituée, l'effet a été légèrement positif sur nos comptes.
- Enfin, nous attirons à nouveau votre attention sur la générosité du Ministère de la culture français qui nous permet d'occuper nos locaux à titre gratuit. Seules les charges d'entretien et de maintenance nous incombent, ce qui a évidemment un impact très significatif sur notre situation financière.
- A ce jour, les autorités culturelles de deux autres pays nous apportent un soutien financier : la NCHA (National Cultural Heritage Administration) de la République populaire de Chine et le Federal Ministry for Arts, Culture, Public Service and Sport en Autriche. Nous leur exprimons également notre gratitude.

B/ EXERCICE 2023

- L'inflation un peu partout dans le monde, et en particulier en France où nous sommes implantés est, sur le plan financier, l'un des éléments marquants de l'année 2023.
- A titre d'exemple, les coûts d'hébergement de notre site internet et de ceux des Comités nationaux ou scientifiques internationaux désormais hébergés par le Secrétariat international, vont augmenter de 30% en 2023. Idem pour les charges d'entretien des locaux mentionnées plus hauts, qui seront vraisemblablement en forte hausse en 2023, après une première hausse supérieure à 25% pour l'exercice 2022.
- Côté salaires, après plus de deux décennies de stabilité, les rémunérations du personnel du Secrétariat ont été augmentées d'en moyenne 5% en avril dernier, - après une augmentation de 3% en 2022.
- 2023 est également l'année d'acquisition et de mise en place de notre nouvelle plateforme documentaire. Cet investissement, de l'ordre de 45,000€, sera amorti sur 5 années, comme le prévoient les règles françaises de comptabilité.
- Côté ressources, l'augmentation des cotisations votée à Bangkok entrant en effet seulement en 2024, les montants encaissés devraient être stables en 2023.
- C'est donc principalement à travers le développement des projets internationaux et de nos activités de conseil que nous pourrions faire face à des coûts de fonctionnement plus élevés.
- Il est encore très tôt dans l'année pour affiner la prévision mais nous sommes confiants dans notre capacité de clôturer l'exercice à l'équilibre.

C/ BUDGET TRIENNAL 2024-2026

- Le projet de budget n'est encore qu'une estimation assez rudimentaire (et ce d'autant plus que l'assemblée générale se tient particulièrement tôt cette année). Elle sera affinée avant d'être présentée au Conseil d'administration.
- Au vu des incertitudes actuelles, seul le projet de budget 2024 est présenté dans sa forme détaillée. La principale hypothèse retenue aujourd'hui est celle d'une hausse de 2% des salaires et principales prestations externes. En effet, la plupart des économistes tablent aujourd'hui sur un ralentissement de l'inflation en 2024, en particulier du fait de la baisse des prix de l'énergie observée ces derniers mois.
- A noter aussi :
 - 2024 sera l'année de mise en place d'un nouveau site web, qui constituera donc un poste de dépenses important. En France quand un site web n'est pas un outil commercial de vente en ligne -ce qui est notre cas- les coûts de création et de maintenance sont considérées comme des charges de l'exercice et non comme un investissement à amortir sur plusieurs années.
 - Hausse des cotisations des Comités : attendue de l'ordre de 90,000€ en 2024, sachant que ce sera la première augmentation intervenue depuis 8 ans.
 - Le périmètre des prestations effectuées pour l'UNESCO au titre de la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial (évaluation des propositions d'inscription et suivi des sites inscrits) devrait augmenter d'environ 30% avec la réforme de l'Evaluation Préliminaire. Le calendrier de mise en place n'étant pas encore précisément défini, nous n'avons pas intégré ce développement de nos activités dans le budget triennal. Nous verrons si et comment il y a lieu de le faire à l'issue du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Riyad en septembre.